

Communiqué de presse

Axes forts de transport public urbain

Ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur les routes de Prilly et de Cossonay : mise à l'enquête publique

La requalification des routes de Cossonay et de Prilly (entre Crissier Bré et Prilly Huttins) en vue de la réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), est mise à l'enquête publique par les Communes de Prilly, Renens et Crissier. L'enquête sera ouverte mercredi 13 septembre, pour un mois.

Les futurs BHNS sont, avec le futur tram t1, le LEB ainsi que les métros m1, m2 et bientôt m3, les constituants des «Axes forts de transport public urbain» (AFTPU) de l'agglomération Lausanne-Morges. Ils forment un réseau essentiel pour la mobilité. Empruntant le tronçon de route mis à l'enquête, la ligne de BHNS concernée s'étendra à terme de Bussigny à Lutry, sur un axe qui forme une grande diamétrale à travers l'agglomération.

Transport public indépendant du trafic et aménagement routier profitable à toutes les mobilités

Le BHNS circule majoritairement sur des voies réservées. Il n'est dès lors pas tributaire du trafic automobile. Sa circulation au centre des giratoires et la priorité aux carrefours garantissent la rapidité et la régularité du temps de parcours. Sa fréquence de 7,5 minutes et sa vitesse commerciale de 18km/h le rendent bien plus performant qu'un bus standard. La future ligne de BHNS n'est pas la seule amélioration qu'apportera la requalification de la route. Toute la mobilité est visée, avec une circulation automobile optimisée, des pistes cyclables plus nombreuses et des trottoirs plus larges. Il permettra aussi la création d'espaces publics conviviaux et les mises aux normes environnementales bruit et eaux polluées.

En lien avec le développement urbain

Financé par les communes (58%), par le Canton de Vaud et par les t1, et soutenu par le fonds d'infrastructure fédéral, ce tronçon de BHNS répond à des besoins marqués en terme de déplacement collectif. Il est coordonné, dans le cadre de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) et du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), avec le développement d'importants quartiers le long de cet axe, entre la limite de Lausanne et l'accès autoroutier de Crissier. Ces développements permettront d'accueillir quelque 8000 nouveaux habitants et emplois d'ici 2030.

Construction envisagée en 2019 et 2020

Si aucun obstacle majeur ne se présente suite à la mise à l'enquête publique actuelle, le crédit d'ouvrage sera voté fin 2018 et le chantier de ce tronçon pourrait débuter en 2019 et se terminer début 2021.

Les documents en consultation, imprimés, seront disponibles exclusivement auprès des administrations communales de Prilly, Renens et Crissier. Des informations générales sur le projet sont par ailleurs accessibles sur les sites internet des trois communes, des axes forts, de SDOL et du PALM.

Communes de Prilly, Renens et Crissier

Prilly, le 11 septembre 2017

Document mis en consultation:

Auprès des administrations communales de Prilly, Renens et Crissier (dossier de consultation imprimé).

Documents contextuels:

www.prilly.ch, www.renens.ch, www.crissier.ch,
www.axes-forts.ch, www.ouest-lausannois.ch et www.lausanne-morges.ch

Renseignements complémentaires:

Alain Gillièron, syndic de Prilly, président du comité de projet BHNS: 079 347 53 12 ;
Jean François Clément, syndic de Renens: 079 645 79 77 ;
Stéphane Rezso, syndic de Crissier: 079 212 04 21 ;
Christophe Jemelin, responsable de l'unité Développement de l'offre aux t1: 076 357 04 99 ;
Federico Molina, chef de la Division planification à la DGMR du Canton: 021 316 70 47.